

Communiqué à la presse – 12 octobre 2021

Le Conseil des Recteurs et Rectrices francophones se réjouit du refinancement de l'enseignement supérieur décidé lors du récent conclave budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il tient à exprimer sa vive reconnaissance à la Ministre de l'Enseignement supérieur et au Gouvernement de la FWB pour leur attention à l'effort rendu nécessaire par l'augmentation de la population étudiante.

Les montants complémentaires annoncés sur la législature en cours (80 millions) constituent un pas bienvenu dans la direction du refinancement de 150 millions que le CRef appelait de ses vœux dans son mémorandum de 2019. Ils permettront de ralentir la détérioration inquiétante du financement par étudiant, malheureusement constatée depuis une vingtaine d'années.

Le Conseil des Recteurs et Rectrices francophones rappelle qu'il a pris l'initiative commune de renoncer à toute nouvelle demande d'habilitation pour les universités. Il insiste particulièrement pour que ces montants complémentaires constituent un soutien global des établissements pour leurs missions d'enseignement et de recherche, cette dernière étant essentielle pour nourrir l'enseignement universitaire. Il forme dès lors expressément le vœu que de nouvelles contraintes ne soient pas mises à charge des établissements.